

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 157/06

AMR 53/004/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

VÉNÉZUÉLA **Maria del Rosario Guerrero Galluci (f)**
Adolfo Martínez Barrios (h)
ainsi que les autres membres de leur famille

Londres, le 2 juin 2006

Maria del Rosario Guerrero Galluci, militante en faveur des droits humains, et son mari Adolfo Martínez Barrios, ont été victimes d'une tentative d'assassinat dans l'État de Guárico le 21 avril. Ils ne connaissaient pas leurs agresseurs. Les autorités n'ont mis en place aucune mesure de protection ou de sécurité en faveur de ces personnes et Amnesty International craint pour leur sécurité et celle des membres de leur famille. Cette attaque semble liée aux accusations portées par Maria del Rosario Guerrero Galluci contre la police de l'État de Guárico, qui serait responsable selon elle de violations des droits humains.

Les agresseurs ont tiré sur Maria del Rosario Guerrero Galluci puis, alors que son mari tentait de la conduire à l'hôpital, le couple a été suivi et a essuyé des tirs de pistolet mitrailleur. Maria del Rosario Guerrero Galluci a reçu une première balle au visage, avant d'être touchée au thorax, au bras droit et au ventre.

Son époux a reçu trois balles, une au thorax, une dans la jambe gauche et une autre dans le bras gauche. Les blessures de Maria del Rosario Guerrero Galluci étaient apparemment si graves qu'elle a été transportée dans un hôpital de Caracas, la capitale. Une fois remise, elle a signalé l'attaque au *Cuerpo de Investigaciones Científicas, Penales y Criminalísticas* (bureau de la police scientifique et criminelle) le 3 mai, avant d'en informer le procureur général. À la connaissance d'Amnesty International, aucune enquête n'a été ouverte sur ces tentatives d'assassinat.

Après les faits, l'État a proposé une protection à Maria del Rosario Guerrero Galluci. Or, elle devait apparemment prendre à sa charge tous les frais des agents de sécurité, notamment leur nourriture et leur hébergement. Comme Maria del Rosario Guerrero Galluci ne dispose pas des moyens financiers nécessaires, elle est actuellement sans protection officielle.

Aujourd'hui, elle vit seule dans un hôtel de Caracas, car elle craint de mettre en danger des membres de sa famille en restant auprès d'eux. Adolfo Martínez Barrios, son mari, se trouve dans l'État d'Anzoátegui, où il cherche à obtenir une protection. Ils doivent tous deux recevoir de nouveaux soins pour les blessures qui leur ont été infligées lors de l'attaque.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Vénézuéla, les défenseurs des droits humains, les victimes d'atteintes à leurs droits fondamentaux et leurs proches sont souvent la cible d'attaques ou d'actes d'intimidation. Malgré tout, il est très rare que l'État mette en place des mesures de protection appropriées et efficaces en leur faveur. Selon les données recueillies par plusieurs organisations vénézuéliennes de défense des droits humains, ces dernières années, la police se serait rendue responsable de plus d'une centaine d'homicides pour le seul État de Guárico. Dans la grande majorité des cas, les autorités n'ont pas mené la moindre enquête sur les plaintes déposées, et les auteurs présumés de tels faits n'ont pas été traduits en justice. Le cas de l'État de Guárico n'est pas isolé : la police se livre à ce type de violations dans beaucoup d'autres États du Vénézuéla.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le fait que Maria del Rosario Guerrero Galluci et son mari Adolfo Martínez Barrios ont été blessés par balles par des inconnus le 21 avril 2006 dans l'État de Guárico ;
- dites que cette attaque semble liée aux activités de Maria del Rosario Guerrero Galluci, militante en faveur des droits humains ;
- exhortez les autorités à conduire une enquête approfondie sur ces faits et à traduire en justice les responsables présumés ;
- priez-les de fournir immédiatement une protection à Maria del Rosario Guerrero Galluci et à sa famille, conformément à ses souhaits ;

- appelez les autorités à enquêter sur tous les cas de menaces et d'actes d'intimidation dirigés contre des défenseurs des droits humains, contre des victimes d'atteintes à leurs droits fondamentaux et contre leurs proches, à déferer à la justice les auteurs présumés de tels agissements et à offrir aux personnes menacées une protection appropriée, conformément à leurs souhaits.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Sr. Jesse Chacón

Ministerio del Interior y Justicia

Ministerio del Interior y Justicia

Avenida Urdaneta Esquina de Platanal

Edificio Interior y Justicia Despacho del Ministro, Piso Tres

Caracas, Vénézuéla

Fax : +58 212 506 1685

Formule d'appel : *Señor Ministro / Monsieur le Ministre,*

Procureur général du Vénézuéla :

Dr. Isaías Rodríguez Díaz

Fiscal General de la República

Fiscalía General de la República

Edificio sede del despacho del Fiscal General de la Republica

Av. Universidad, Caracas, Vénézuéla

Fax : +58 212 576 4419 / 578 3239

Formule d'appel : *Señor Fiscal General / Monsieur le Procureur général,*

COPIES À :

Organisation non gouvernementale :

Asociación Vida Paz y Libertad

Dra. Sara Mier y Terán

Avenida Bolívar Oeste

Edificio Paris Piso 3-7

Al lado de El Siglo

Maracay, Estado Aragua

Vénézuéla

Apartado de Correo 2101

Fax: +58 243 554 5910

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Vénézuéla dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 JUILLET 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*